Gemeng
Konsdref

Etablissements classés

(Commodo / Incommodo)

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, l'administration communale de Consdorf porte à la connaissance du public que par arrêté ministériel du 28 août 2023, n° 3A/2023/3019/183, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire a autorisé à TK Elevator Luxembourg SA, pour compte de Monsieur Albert Jean GOEDERT,

l'exploitation d'un monte-escalier à Consdorf, 27, rue Kuelscheier
(établissement de la classe 3A)

Conformément à la loi susmentionnée un recours peut être interjeté par ministère d'avoué auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans un délai de 40 jours à partir du jour de l'affichage de la décision.

Fin d'affichage : 17 octobre 2023 inclusivement

Consdorf, le 07 septembre 2023
le bourgmestre, le secrétaire communal,

(suivent les signatures)

COMMUNE DE CONSDORF

PacteClimat
Ma commune s'engage pour le climat

8, route d'Echternach
L-6212 Consdorf
Tél.: +352 79 00 37-1
Fax: +352 79 04 31
commune@consdorf.lu
consdorf.lu